

Chers adhérents,

Après une saison 2019/2020 marquée par une crise sanitaire inédite et de longs mois sans patinage, c'est avec un grand plaisir que nous vous annonçons **le lancement de la saison 2020/2021**.

Cette saison, la pratique du patinage sera soumise à des protocoles sanitaires imposés par le Ministère des Sports, la Fédération Française des Sports de Glace, et la Ville de Nîmes. Afin de prendre en compte les spécificités inhérentes au club, **le COPN mettra également en place son propre protocole sanitaire** afin de garantir la sécurité de l'ensemble de ses adhérents, bénévoles, salariés. Étant en cours d'élaboration par les différentes parties (club, FFSG, mairie), le protocole sanitaire vous sera communiqué ultérieurement.

Concernant l'attribution des créneaux horaires par la municipalité, le club se réjouit d'avoir obtenu l'ouverture de la patinoire le lundi. Ces nouveaux horaires permettront aux patineurs des groupes compétitions et perfectionnement d'avoir de nouvelles possibilités. De plus, nous avons le plaisir de vous annoncer l'ouverture d'un **nouveau groupe adultes débutants, le lundi de 20h45 à 21h45**. L'ensemble des autres horaires sont disponibles en document joint.

Vous trouverez ci-dessous toutes les informations utiles concernant la phase d'inscription et de reprise d'activité.

En espérant vous retrouver nombreux et en forme pour cette nouvelle saison.

*Sportivement,*

*L'ensemble du bureau et des entraîneurs du COPN*



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE ET  
DE LA JEUNESSE



atonis



Club Olympique de Patinage Nîmois

140 avenue Georges Dayan – 30900 NIMES  
Site Internet [nimes-patinage.fr](http://nimes-patinage.fr) / mail : [patinage.nimois@yahoo.com](mailto:patinage.nimois@yahoo.com)

Association loi 1901 à but non lucratif déclarée en Préfecture du Gard sous le N°W302014051  
N° SIRET : 831 505 110 00021 - Agrément Jeunesse & Sports de par l'Affiliation à la FFSG sous le N° 30003

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Processus d'inscription</b>	<b>2</b>
<b>Dossiers d'inscription</b>	<b>3</b>
<b>Certificat médical</b>	<b>3</b>
<b>Permanences ré-inscriptions</b>	<b>4</b>
<b>Permanences nouvelles inscriptions</b>	<b>4</b>
<b>Tarifs et paiement</b>	<b>5</b>
Adhésion au club	5
Licence	5
Tarif des cotisations pour la saison 2020/2021	5
Préparation physique générale (cours au sol)	6
Groupe Ballet	6
Remises	6
Cours particuliers	7
Séance d'essai (nouveaux adhérents uniquement)	7
Location de patins	7
Achat de matériel	8
Moyens de paiement	9
<b>Rappels de fonctionnement</b>	<b>9</b>
<b>Protocole sanitaire</b>	<b>10</b>

## PROCESSUS D'INSCRIPTION

Cette année, le processus d'inscription évolue :

- pré-inscription en ligne via le lien suivant : <https://forms.gle/hfUgsKddrRybw9fn9>
- prise de rendez-vous **obligatoire** pour dépôt de dossier avant le 1er septembre. **Les rendez-vous seront pris en ligne via un lien communiqué à la fin du questionnaire de réinscription.**
- dépôt de dossier. **Seuls les dossiers complets seront pris en compte.**

## DOSSIERS D'INSCRIPTION

Pour être complet, le dossier doit comporter :

- la fiche d'inscription remplie et signée
- la fiche sanitaire et autorisation de droit à l'image remplie et signée
- la demande de licence remplie et signée
- certificat médical ou questionnaire médical rempli et signé (voir point suivant)
- photocopie de la carte d'identité (ou passeport du patineur) **OU** livret de famille + carte d'identité de l'un des parents
- 4 enveloppes timbrées et autocollantes au nom et adresse du patineur. Pour les anciens adhérents, les enveloppes seront timbrées et remplies lors de la remise du dossier. Les enveloppes restantes de l'année précédente allant en déduction du nombre à fournir.

La fiche comptabilité ainsi que la fiche "horaires" seront à compléter directement lors de la remise du dossier **en fonction du groupe défini avec les entraîneurs.**



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE ET  
DE LA JEUNESSE



atonis



Club Olympique de Patinage Nimois

140 avenue Georges Dayan – 30900 NIMES  
Site Internet [nimes-patinage.fr/](http://nimes-patinage.fr/) / mail : [patinage.nimois@yahoo.com](mailto:patinage.nimois@yahoo.com)

Association loi 1901 à but non lucratif déclarée en Préfecture du Gard sous le N°W302014051  
N° SIRET : 831 505 110 00021 - Agrément Jeunesse & Sports de par l'Affiliation à la FFSG sous le N° 30003

## CERTIFICAT MÉDICAL

Pour les **anciens adhérents**, un nouveau certificat médical est nécessaire si le dernier certificat médical fourni au club est daté de plus de 3 ans. Si le dernier certificat médical est daté de moins de 3 ans, seul le questionnaire médical est nécessaire.

Pour les **nouveaux adhérents**, le certificat médical est indispensable.

Celui-ci peut être rempli directement sur la demande de licence, **OU** être fait sur papier libre par le médecin. Dans ce cas, il doit mentionner **“pour la pratique des Sports de Glace dans sa catégorie d’âge y compris en compétition”** (même si l’enfant n’est pas concerné par une compétition cette saison).

Attention : le certificat médical doit mentionner le “n°RPPS 1000...” **OU** “n°AM 30...” du médecin.

## PERMANENCES RÉ-INSCRIPTIONS

Les adhérents 2019/2020 ont la priorité sur les réinscriptions. Pour eux, les permanences auront lieu au **27 rue Briçonnet, 30000 Nîmes (PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE)** les :

- jeudi 27 et vendredi 28 août de 18h à 20h30 **uniquement sur rendez-vous.**
- samedi 29 et dimanche 30 août de 9h à 12h30 **uniquement sur rendez-vous.**
- lundi 31 août de 18h à 20h30 **uniquement sur rendez-vous. Les places étant limitées, nous ne serons plus en mesure de vous garantir l’inscription après cette date.**
- à partir du mardi 1er septembre, à la patinoire (bureau du club). Les horaires des futures permanences vous seront communiqués ultérieurement.
- le club sera présent au **Forum des Sports** qui aura lieu en ville le 5 septembre 2020.

## PERMANENCES NOUVELLES INSCRIPTIONS

Pour les nouveaux adhérents, les permanences auront lieu :

- le lundi 31 août de 18h à 20h30 au **27 rue Briçonnet** (**PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE**) **uniquement sur rendez-vous**.
- à partir du mardi 1er septembre, à la patinoire (bureau du club). Les horaires des futures permanences vous seront communiqués ultérieurement.
- le club sera présent au Forum des Sports qui aura lieu en ville le 5 septembre 2020.

## TARIFS ET PAIEMENT

### Adhésion au club

L'adhésion au club est obligatoire. Son coût est de **20€ par famille pour la saison**.

### Licence

La licence est obligatoire. C'est une assurance et elle est signe de votre engagement auprès de la Fédération Française des Sports de Glace (FFSG) auquel le club est affilié.

Kid	Fédérale	Compétition	Avenant compétition	Extension de licence	Ice pass
Pour les -10 ans si 1re inscription et <b>renouvelable cette saison pour les -10 ans</b>	Groupes débutants et perfectionnement	Groupes compétition			Pour les essais
<b>20,06€</b>	<b>41,46€</b>	<b>66,06€</b>	<b>24,60€</b>	<b>0€</b>	<b>5€</b>

### Tarif des cotisations pour la saison 2020/2021

1H	2H	3H	4H	5H	6H	7H	8H
230€	390€	520€	640€	750€	860€	960€	1060€

Ces tarifs sont calculés pour la saison sportive de début septembre 2020 à fin mai 2021, hors vacances scolaires. **La cotisation n'est ni remboursable, ni transmissible, et ne tient pas compte de l'assiduité.**

### Préparation physique générale (cours au sol)

Les cours de PPG sont inclus dans la cotisation pour les groupes évolutions, évolutions CHAM et passerelles 2.

Pour les groupes loisirs-compétition et confirmés, les cours auront lieu les mercredis de 17h15 à 18h15. Le forfait est de **15€ pour l'année.**

### Groupe Ballet

Si ballet seulement : 270€.

Si ballet en complément d'autres heures de cours au sein du club : 200€.

Ces tarifs comprennent **1h15 de cours hebdomadaire pendant la période scolaire, et 1h15 de cours lors des petites vacances scolaires.**



FDVA  
FONDATION POUR LE  
DEVELOPPEMENT  
DE LA VIE  
ASSOCIATIVE



atonis



Club Olympique de Patinage Nimois

140 avenue Georges Dayan – 30900 NIMES  
Site Internet [nimes-patinage.fr](http://nimes-patinage.fr) / mail : [patinage.nimois@yahoo.com](mailto:patinage.nimois@yahoo.com)

Association loi 1901 à but non lucratif déclarée en Préfecture du Gard sous le N°W302014051  
N° SIRET : 831 505 110 00021 - Agrément Jeunesse & Sports de par l'Affiliation à la FFSG sous le N° 30003

## Remises

Pour les familles inscrivant plusieurs enfants, les tarifs de la cotisation sont dégressifs. **Moins 10% dès la deuxième cotisation**, s'appliquant sur la moins chère.

La crise sanitaire ayant entraîné un arrêt prématuré des cours pour la saison 2019/2020, **une remise de 15% sera appliquée pour toute réinscription**. Cette remise sera basée sur la nouvelle cotisation.

L'adhérent pourra renoncer à cette remise au profit de l'association.

## Cours particuliers

45€ l'heure pendant les horaires libres. Se rapprocher des entraîneurs pour plus d'informations.

## Séance d'essai (nouveaux adhérents uniquement)

**SUR INSCRIPTION PRÉALABLE**, les nouveaux patineurs ont droit à 1 séance d'essai pour laquelle la location des patins et l'heure de cours sont gratuites. Cependant, il est indispensable de prendre la licence ice pass à 5€ pour être assuré. Le patineur ne pourra faire l'essai qu'une fois cette licence enregistrée auprès de la Fédération. **La date du cours d'essai vous sera indiquée lors de l'inscription à celui-ci.**

### Location de patins

La location des patins s'effectue uniquement avec les cartes Glace Pass en vente au bureau du club.

Carte de 6 patins	Carte de 10 patins	Location à l'unité ( <u>exceptionnelle</u> )
15€	25€	3€

Un patin poinçonné = une location de patins pour une séance d'une heure.

La location à l'unité de 3€ doit rester exceptionnelle et réservée aux familles qui ont oublié la carte (pas de crédit en cas de carte oubliée).

En raison de la situation sanitaire, le club s'engage à prendre toutes les dispositions nécessaires (désinfection) afin que les patins soient loués en toute sécurité. **Néanmoins, nous vous conseillons vivement d'acheter vos propres patins.**

### Achat de matériel

L'achat de matériel (patins, vestes et sac à patins du club, protèges lames, lacets, etc.) est possible auprès de notre fournisseur, par l'intermédiaire du club. Trois commandes groupées sont réalisées en début de saison : mi-septembre, mi-octobre et fin novembre.

Pour toute information, se rapprocher des entraîneurs ou du bureau du club.



Club Olympique de Patinage Nimois

140 avenue Georges Dayan – 30900 NIMES  
Site Internet [nimes-patinage.fr](http://nimes-patinage.fr) / mail : [patinage.nimois@yahoo.com](mailto:patinage.nimois@yahoo.com)

Association loi 1901 à but non lucratif déclarée en Préfecture du Gard sous le N°W302014051  
N° SIRET : 831 505 110 00021 - Agrément Jeunesse & Sports de par l'Affiliation à la FFSG sous le N° 30003

## Moyens de paiement

Liste des moyens de paiement acceptés :

- **chèques de préférence.** Paiement échelonné possible. 3 chèques maximum pour tous les patineurs. 4 chèques maximum pour les patineurs en groupe compétition. **Encaissement du dernier chèque en décembre 2020. Le nom du patineur doit impérativement être signalé au dos des chèques si le nom de l'émetteur est différent.**
- carte bancaire via le site internet du club. Vous devrez fournir au bureau l'attestation de paiement (nom, date, somme payée, n° paiement). Pas de terminal CB au club.
- espèces
- chèques vacances
- coupons sports ANCV
- bons CAF et CCAS sous réserve d'agrément

## RAPPELS DE FONCTIONNEMENT

### Tenue de patinage

Tenue confortable, permettant l'aisance des mouvements (pas de jeans, etc.). Gants obligatoires pour tous les patineurs. Cheveux longs attachés.



## Club Olympique de Patinage Nimois

140 avenue Georges Dayan – 30900 NIMES  
Site Internet [nimes-patinage.fr](http://nimes-patinage.fr) / mail : [patinage.nimois@yahoo.com](mailto:patinage.nimois@yahoo.com)

Association loi 1901 à but non lucratif déclarée en Préfecture du Gard sous le N°W302014051  
N° SIRET : 831 505 110 00021 - Agrément Jeunesse & Sports de par l'Affiliation à la FFSG sous le N° 30003

## Informations diverses

Pour être tenus informés de l'actualité et des événements importants du club, nous rappelons aux patineurs et à leur famille de regarder très régulièrement les panneaux d'affichage. Vous pouvez également consulter le site internet et nous suivre sur Facebook.

## Formalités et renseignements auprès du bureau

Les jours et heures de permanence seront affichés dès la rentrée le 1er septembre. Il est expressément demandé aux personnes de venir au bureau du club à ce moment-là, et **pendant les heures de cours**.

## PROTOCOLE SANITAIRE

Étant en cours d'élaboration par les différentes parties (club, FFSG, mairie), le protocole sanitaire vous sera communiqué ultérieurement.



## Club Olympique de Patinage Nimois

140 avenue Georges Dayan – 30900 NIMES  
Site Internet [nimes-patinage.fr](http://nimes-patinage.fr) / mail : [patinage.nimois@yahoo.com](mailto:patinage.nimois@yahoo.com)

Association loi 1901 à but non lucratif déclarée en Préfecture du Gard sous le N°W302014051  
N° SIRET : 831 505 110 00021 - Agrément Jeunesse & Sports de par l'Affiliation à la FFSG sous le N° 30003